



### En 2010, le secteur marchand guyanais génère un quart de la richesse du territoire

**E**n 2010, en Guyane, tandis que le produit intérieur brut (PIB) s'élève à 3,8 milliards d'euros, la valeur ajoutée des entreprises du secteur marchand (hors agricole) dépasse légèrement le milliard d'euros. Ces entreprises représentent 26 % du PIB guyanais. Cette part reste cependant deux fois moins importante qu'en France métropolitaine où la moitié de la richesse nationale est créée par les entreprises. En termes de structure, les secteurs d'activité porteurs de richesses diffèrent aussi. Trois secteurs concentrent 70 % de la richesse du tissu productif guyanais : le commerce, la construction et l'industrie alors qu'en France métropolitaine, ces mêmes secteurs créent un peu moins de la moitié de la richesse nationale avec un poids de la construction deux fois moins important qu'en Guyane. Les taux de valeur ajoutée, de marge et l'investissement varient aussi selon les secteurs d'activité.

Christiane Millet, Insee

En 2010, dans un contexte de reprise économique mondiale, les 8 200 entreprises présentes sur le sol guyanais génèrent près de 1,1 milliards d'euros de valeur ajoutée, soit un quart de la richesse totale du territoire. Cette part en constante progression, sans pour autant atteindre la même part qu'au niveau national, confirme la diversification et le développement du secteur marchand dans l'économie guyanaise. Après une année 2009 en demi-teinte, soutenue par le dynamisme du secteur spatial mais enregistrant un net coup d'arrêt de l'investissement, l'activité accélère à partir du second semestre 2010. En effet, des facteurs locaux, comme la fermeture du pont du Larivot et les incertitudes liées à l'évolution institutionnelle du département et de la région, ont pesé sur l'activité en début d'année 2010. Cependant, la reprise de l'activité économique guyanaise n'a pas permis de retrouver le niveau de croissance de valeur ajoutée de 2008.

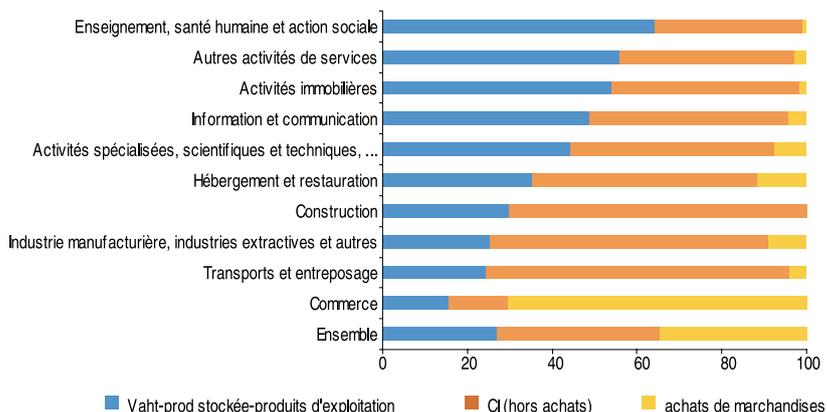
#### Le commerce, premier secteur générateur de richesse

Près du quart des richesses créées par les entreprises implantées en Guyane provient des 2 100 entreprises du commerce de gros ou de détail. La part de la valeur

ajoutée dégagée par le commerce de détail (hors automobiles et motocycles) est supérieure à celle dégagée par le commerce de gros (hors automobiles et motocycles). Cette situation est semblable à celle observée dans les départements français des Antilles.

#### 1 Le commerce, grand consommateur de produits intermédiaires

Décomposition du chiffre d'affaires selon les secteurs d'activité (en %)



Source : Insee - Esane 2010 - Données individuelles.

## La construction, deuxième secteur générateur de richesses

Malgré une activité ralentie en début d'année, liée à la fermeture du pont du Larivot, axe routier majeur en Guyane, la part de la valeur ajoutée générée par le secteur de la construction représente 18 % de la valeur ajoutée totale, positionnant ce secteur en deuxième position. En comparaison sur cette période, ces mêmes secteurs n'amorcent, ni en Guadeloupe, ni en Martinique une reprise aussi marquée, se traduisant par une part plus réduite dans la création des richesses.

## L'industrie aurifère, troisième secteur générateur de richesses

Grâce notamment aux activités industrielles extractives (par exemple : la production aurifère), les richesses dégagées par le secteur industriel placent ce dernier en troisième position, malgré un nombre d'entreprises plus restreint. Le secteur agro-alimentaire guyanais pèse moins dans la création des richesses de l'industrie que celui de Guadeloupe et de Martinique. En effet, ce secteur est moins présent sur le sol guyanais. La faible taille du marché, qui induit des coûts élevés et l'absence d'économies d'échelle constituent des contraintes majeures pour les entreprises de ce secteur.

## Les services spécialisés aux entreprises, quatrième secteur générateur de richesses

La valeur ajoutée issue du secteur des activités spécialisées, scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien représente 14 % de la valeur ajoutée totale (16 % pour la Guadeloupe, 23 % pour la Martinique), secteur porté notamment par les activités d'architecture et d'ingénierie, de contrôles et d'analyses techniques.

## Plus les consommations intermédiaires (ou achats externes) sont élevées, plus le taux de valeur ajoutée est faible

Avec une inflation quasi-nulle en 2010, les entreprises guyanaises ont bénéficié d'une stabilité des prix de leurs consommations intermédiaires. Pour l'ensemble des secteurs d'activité, les consommations intermédiaires (y compris achats de marchandises) représentent 72 % du chiffre d'affaires des entreprises, part proche de

celle enregistrée en Martinique ou en Guadeloupe (73 %). Cependant, de fortes disparités sectorielles existent, conditionnées par la part des consommations intermédiaires dans le processus de production.

Les secteurs peu consommateurs de produits intermédiaires affichent des taux de valeur ajoutée<sup>1</sup> supérieurs à 40 %. Par exemple, le secteur des activités immobilières reflète ce phénomène avec un taux de valeur ajoutée supérieur à 60 %. A l'opposé, dans des secteurs comme l'industrie ou le commerce, grands consommateurs de produits intermédiaires, la valeur ajoutée représente moins de 30 % du chiffre d'affaires. Le commerce, où les achats de marchandises représente 70 % du chiffre d'affaires, dispose du taux le plus faible de l'ensemble des secteurs.

### Le taux de marge élevé n'est pas systématiquement signe de rentabilité économique forte

Le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises, pour, par exemple, rémunérer le capital, après déduction des rémunérations salariales. Selon les secteurs, ce taux varie en fonction de l'intensité en main d'œuvre et de l'intensité capitalistique. Toutefois, un taux de marge élevé n'est pas systématiquement signe de rentabilité économique forte. Il faut rester prudent sur la comparaison des taux de marges entre secteurs d'activité car chaque secteur présente des spécificités vis-à-vis du recours à l'emploi et au capital. En outre, la situation conjoncturelle impacte fortement les entreprises. Par exemple : la crise mondiale de 2008-2009 a affecté l'économie guyanaise, dégrade l'activité des entreprises. Avec l'embellie constatée en milieu d'année 2010, les comportements stratégiques des entreprises, comme pour leurs dépenses de consommation intermédiaire ou d'investissement, ont pu être variés.

## 2 Malgré des facteurs locaux défavorables en début d'année, le secteur de la construction génère 18 % de la richesse totale

Principaux résultats des entreprises implantées en Guyane en 2010 (euros)

Secteur d'activité	Nb unités	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée	%	Excédent brut d'exploitation
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	903	586 460	169 295	15,8	59 186
- Industrie extractive	56	109 445	25 324	2,4	8 042
- Industrie chimique	20	102 374	30 149	2,8	13 698
Construction	1 429	607 939	189 539	17,7	53 305
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	3 172	1 891 897	392 992	36,7	145 762
- Commerce :	2 183	1 539 607	257 863	24,1	97 767
dont :					
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	390	618 539	94 198	8,8	35 626
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	1 558	657 763	107 398	10,0	41 200
- Transports et entreposage	420	255 855	94 575	8,8	38 336
- Hébergement et restauration	569	96 435	40 553	3,8	9 658
Information et communication	179	31 005	9 208	0,9	5 208
Activités immobilières	168	105 055	65 685	6,1	42 824
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	1 291	295 108	148 788	13,9	41 076
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques	720	161 297	78 796	7,4	29 777
Enseignement, santé humaine et action sociale	674	129 485	81 803	7,6	43 813
- Activités pour la santé humaine	501	110 604	70 804	6,6	40 618
Autres activités de services	401	29 865	12 666	1,2	3 476
<b>Ensemble</b>	<b>8 217</b>	<b>3 676 814</b>	<b>1 069 975</b>	<b>100,0</b>	<b>394 649</b>

Source: Insee - Esane 2010 - Données individuelles.

<sup>1</sup>Taux de valeur ajoutée = Valeur Ajoutée hors taxe / Chiffre d'Affaires.

## Le taux de marge<sup>2</sup> global des entreprises guyanaises s'élève à 37%

De même que pour le taux de valeur ajoutée, le taux de marge varie fortement en fonction des secteurs d'activité. Le taux de marge des entreprises guyanaises s'élève à 37 % (contre 31 % en Guadeloupe et 37 % en Martinique).

Les taux de marges des secteurs des activités immobilières et de l'information et de la communication sont les plus élevés, respectivement 65 % et 57 %. Au sein d'un même secteur, des disparités apparaissent également, en fonction de la taille et de la spécialisation de l'entreprise.

A contrario, les taux de marge enregistrés par les secteurs de la construction, des autres activités de services sont nettement inférieurs au taux de marge global. Le taux de marge du secteur de l'industrie est proche du taux global. Ce secteur montre également des disparités au sein des différentes activités qui le composent : le taux de marge de l'industrie chimique est supérieur de 13 points à celui de l'industrie extractive.

## La moitié des investissements guyanais réalisée par le secteur immobilier

Les entreprises, appartenant au champ de l'étude, ont investi 400 millions d'euros en

2010. Le niveau d'investissement est déterminé par la nature des activités d'un secteur et explique l'hétérogénéité des secteurs. Le secteur de l'immobilier réalise la moitié de l'investissement total.

Près d'un cinquième de l'investissement provient du secteur du commerce de gros et

de détail, des transports, de l'hébergement et la restauration. Plus particulièrement, le sous-secteur des activités de transports et entreposage concentre plus de la moitié des investissements totaux du secteur. Le secteur industriel concentre, quant à lui, 11 % des investissements totaux guyanais. ■

### 3 Les activités immobilières, secteur à fort taux de marge

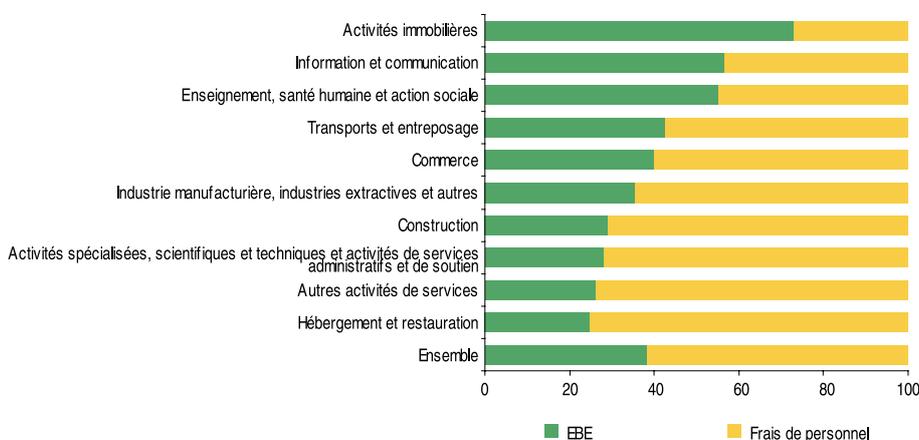
Quelques ratios d'analyse financière des entreprises guyanaises par secteur d'activité (en %)

Secteur d'activité	Taux de VA	Taux de marge	Part des frais de personnel
	Vaht/CA	EBE/VA	FP/VA
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	28,9	35,0	63,2
- Industrie extractive	23,1	31,8	61,3
- Industrie chimique	29,5	45,4	50,0
Construction	31,2	28,1	68,7
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	20,8	37,1	58,0
- Commerce :	16,7	37,9	57,2
dont :			
Commerce de gros, hors automobiles et motocycles	15,2	37,8	56,6
Commerce de détail, hors automobiles et motocycles	16,3	38,4	57,2
- Transports et entreposage	37,0	40,5	54,5
- Hébergement et restauration	42,1	23,8	71,7
Information et communication	29,7	56,6	42,9
Activités immobilières	62,5	65,2	24,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	50,4	27,6	70,0
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques	48,9	37,8	60,3
Enseignement, santé humaine et action sociale	63,2	53,6	43,4
- Activités pour la santé humaine	64,0	57,4	39,2
Autres activités de services	42,4	27,4	77,3
Ensemble	29,1	36,9	59,3

Source : Insee – Esane 2010 - Données individuelles.

### 4 L'excédent brut d'exploitation des activités immobilières représente plus des 2/3 de la valeur ajoutée (au coût des facteurs de production) de ce secteur

Répartition de la valeur ajoutée selon le coût des facteurs de production (en %)



Source : Insee – Esane 2010 - Données individuelles.

<sup>2</sup>Le taux de marge est le rapport de l'EBE (excédent brut d'exploitation) sur la VA (valeur ajoutée).

#### Définition des 4 nouvelles catégories d'entreprises

Le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 définit l'entreprise comme «la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes».

Les nouvelles catégories sont :

**Les micro-entreprises** sont des entreprises qui, d'une part occupent moins de 10 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros.

**Les petites et moyennes entreprises (PME)** sont des entreprises qui, d'une part occupent moins de 250 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros.

**Les entreprises de taille intermédiaire (ETI)** sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui d'une part occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros.

**Les grandes entreprises (GE)** sont des entreprises qui ne sont pas classées dans les catégories précédentes

## Source

**Esane.** L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises a été mise en place par l'Insee en 2008 et permet de produire des statistiques structurelles d'entreprises.

L'élaboration de ces statistiques se fait essentiellement à partir de données administratives. La source administrative principale est une source fiscale (utilisation des liasses fiscales), source complétée par des données issues notamment des DADS (déclarations annuelles de données sociales). Les informations disponibles dans les sources administratives ne sont pas suffisantes pour élaborer des statistiques annuelles d'entreprises.

Le champ d'Esane est celui des entreprises marchandes à l'exception du secteur financier et des exploitations agricoles. Ce champ est défini à partir des codes de la nomenclature d'activité NAF.

Esane utilise des données administratives exhaustives (liasses fiscales et déclarations annuelles de données sociales-DADS) et des données d'enquête sectorielle annuelle (ESA/EAP) sur un échantillon d'entreprises. Esane fait cohabiter des entreprises qui répondent à l'enquête ESA/EAP avec des entreprises pour lesquelles seules les données administratives sont disponibles.

Des ruptures de séries auxquelles s'ajoute un changement de la nomenclature d'activité principale ont accompagné le passage à Esane, ce qui ne permet pas la comparaison avec les années précédentes.

Les soldes comptables présentés dans cette étude sont calculés à partir d'informations administratives et d'enquête.

## Définitions

### Comprendre les soldes comptables:

**Le chiffre d'affaires** se compose de la production vendue de biens et services et les ventes de marchandises. Les marchandises ne sont pas une production réalisée par l'entreprise qui les commercialise, contrairement aux productions vendues de biens ou services.

Contrairement au chiffre d'affaires, **la valeur ajoutée hors taxes** correspond à ce qui est vraiment créé par l'entreprise. Elle s'obtient en additionnant le chiffre d'affaires, la production stockée et les autres produits d'exploitation, auxquels sont retranchées les consommations intermédiaires, les charges d'exploitation et la variation de stock. Les valeurs ajoutées peuvent s'additionner car les consommations intermédiaires sont soustraites. Transformées, ces consommations permettent la production d'autres biens ou services ou la vente de marchandises.

Certains secteurs d'activités bénéficient de subventions. Les entreprises sont également taxées. **La valeur ajoutée au coût des facteurs** de production s'obtient en ajoutant les subventions et en retranchant les impôts et taxes de la valeur ajoutée.

La valeur ajoutée au coût des facteurs de production se divise en deux parties :

les frais de personnel qui permettent la rémunération du facteur de production « travail »; l'excédent brut d'exploitation qui est le revenu du facteur de production « capital ».

**L'excédent brut d'exploitation (EBE)** n'est pas seulement la rémunération des apporteurs de capitaux ou le bénéfice de l'entreprise. Il permet de rémunérer les actionnaires, mais également de rembourser les dettes ou de financer des investissements. Il rémunère également le travail des entrepreneurs individuels.

### Le taux de marge:

La valeur ajoutée au coût des facteurs de production (y compris les subventions d'exploitation, hors impôts et taxes d'exploitation) permet aux entreprises de payer les frais de personnel et de dégager un excédent brut d'exploitation. Le taux de marge est le rapport de l'EBE sur la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de production (VACF). La comparaison des taux de marges entre secteurs est un exercice délicat. Chaque secteur présente en effet des particularités vis-à-vis du recours à l'emploi et au capital et du cycle conjoncturel. Les secteurs capitalistiques ont de fait un taux de marge plus élevé que les secteurs de main d'œuvre. Dans le partage de la VACF, le taux de marge rend compte de ce qui reste à disposition des entreprises - l'EBE -, notamment pour rémunérer le capital, une fois déduites les rémunérations salariales. Un taux de marge élevé résulte en général de la mise en œuvre d'un capital d'exploitation important ; il n'implique pas nécessairement une rentabilité économique forte (l'EBE devant alors être rapporté à ce capital d'exploitation) mais sert à financer les investissements.

La taille des entreprises, mesurée par l'effectif salarié, influe sur les taux de marges. Le taux de marge est plus élevé en règle générale dans les entreprises de moins de dix salariés que dans les autres. Les micro-entreprises intègrent des travailleurs individuels indépendants (commerçants, artisans, professions libérales), et des gérants majoritaires de SARL, qui ne sont pas salariés mais rémunèrent leur travail sur le résultat de l'entreprise. Le taux de marge s'en trouve augmenté mécaniquement. Or, les micro-entreprises sont proportionnellement beaucoup plus nombreuses en Guadeloupe qu'en France. La comparaison des taux de marge n'est donc juste qu'à structure équivalente.

### Insee Service régional de Guyane

Avenue Pasteur  
BP 607  
97306 Cayenne Cedex

### Directeur de la publication :

Didier BLAIZEAU

### Rédactrice en chef :

Béatrice CELESTE

### Mise en page :

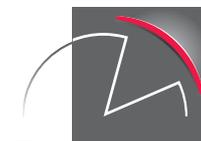
Typhenn LADIRE

ISSN : 2416-8122

© Insee - 2015

## Pour en savoir plus

- Brion P., «Esane, le dispositif rénové de production des statistiques structurelles d'entreprises», Courrier des statistiques n° 130, mai 2011.
- Hecquet V., «Quatre nouvelles catégories d'entreprise – une nouvelle vision du tissu productif», Insee Première n°1321, novembre 2010
- Millet C., «Esane - En 2010, le secteur marchand guadeloupéen génère 2,7 milliards d'euros de valeur ajoutée» Insee - Guadeloupe Analyses n°5, Avril 2015
- Millet C., «Esane - En 2010, le secteur marchand martiniquais génère trois milliards d'euros» Insee - Martinique Analyses n°5, Avril 2015
- Planson S., Rathle J-P., Tagnani S., «Les entreprises en France», Edition 2013
- Baktavatsalou R., Planson S., Rathle J-P., Tagnani S., «Les entreprises en France», Edition 2014



**Insee**  
Mesurer pour comprendre